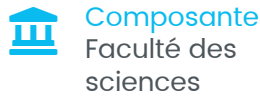


Stage Facultatif



En bref

- › Langue(s) d'enseignement: Français
- › Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Description

Il est possible de réaliser un stage facultatif. Il est obligatoirement conventionné et, en particulier, il est soumis à l'appréciation du responsable de la formation. Ce stage ne donne pas lieu à une notation et n'est affecté d'aucun ECTS. Le stage est idéalement placé en fin d'année académique (de fin mai à fin août), il est à l'initiative exclusive de l'étudiant qui souhaite valoriser son cursus académique. Ce type de stage est recommandé pour les étudiants souhaitant accomplir la deuxième année de master en alternance.

Dans ce même cadre, un stage à l'international d'étude et de perfectionnement en langue étrangère est recommandé. Se renseigner (très tôt) sur l'ensemble des partenariats entre l'Université d'Angers et d'autres universités.

Il sera demandé aux étudiants concernés de résumer en quelques lignes le déroulement du stage au responsable de la formation, mais ni rapport ni soutenance ne seront exigés.

Compétences visées

Acquérir une première expérience professionnelle pour aborder le M2 dans les meilleures conditions, commencer à se faire connaître du milieu professionnel.